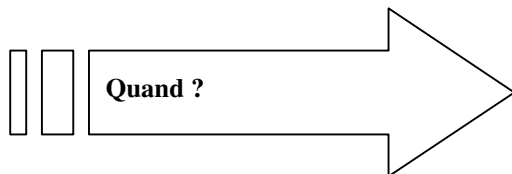




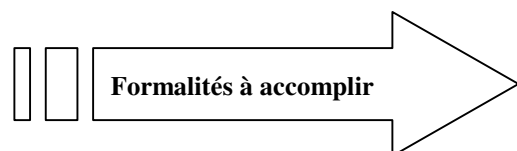
TRANSFERT « Arrivée »

FICHE D'ACCUEIL

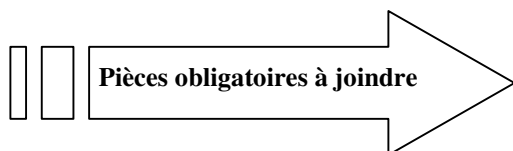
La procédure de transfert de dossier est obligatoire pour tout étudiant venant d'une autre université française et désirant s'inscrire à la Faculté de Droit du site de MARSEILLE – La Canebière.



Entre le lundi 5 décembre 2011 et le vendredi 20 janvier 2012 (service fermé du 17/12/2011 au 2/01/2012).
En cas d'impossibilité d'effectuer les démarches avant le 20 janvier, veuillez prendre contact avec le service de la scolarité Licence : francoise.verilhac@univ-cezanne.fr
Les étudiants en attente de leurs résultats définitifs obtiendront un avis sous réserve, le dossier sera réétudié une fois les résultats officiels communiqués au service scolarité par l'étudiant.



- 1 Remplir et déposer la fiche d'accueil jointe à ce formulaire dûment remplie avec toutes les pièces demandées. Deux possibilités pour nous transmettre la fiche d'accueil :
 - Soit sur place : au service de la scolarité Licence (bureau 3.4) ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.
 - Par correspondance : Faculté de Droit et de Science Politique
Service Scolarité Licence – Bureau 3.4
110/114 La Canebière
13001 - MARSEILLE
- 2 Une réponse vous sera communiquée (par courrier ou par email), en cas d'avis favorable vous suivrez la procédure indiquée sur le site de la Faculté de Droit :
<http://www.facedroit.univ-cezanne.fr/scolarite/inscriptions/licences-droit/site-marseille.html>
- 3 Demander auprès de votre établissement d'origine le transfert de votre dossier. Cette démarche conditionne votre inscription au sein de notre établissement.



En cas de nécessité ou lors de votre inscription au sein de notre établissement, les originaux vous seront demandés

- 1 Photocopie(s) du et des diplômes obtenu(s)
- 2 Photocopie du relevé de notes du baccalauréat.
- 3 Photocopie des relevés de notes de votre cursus universitaire
- 4 Lettre de motivation (maximum 1 page)
- 5 1 enveloppe standard affranchie au tarif en vigueur à votre adresse
- 6 Photocopie de votre pièce d'identité

Afin que votre transfert soit effectué le plus rapidement possible, il est dans votre intérêt de suivre scrupuleusement ces consignes.